# MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

# **COMITE SYNDICAL DU 15 MARS 2022** à CARENTAN-LES-MARAIS (Saint-Hilaire-Petitville)

Secrétaire de séance : Jean-Marie POULAIN

### **DÉLIBÉRATION**

CS 2022/39 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – Priorité 4 – Sensibiliser et responsabiliser tous les publics au territoire - Mobiliser la population

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 15 mars 2022 à Caentanles-Marais (Saint-Hilaire-Petitville), sous la présidence de Françoise LEROSSIGNOL.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 8 mars 2022 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Sylvain LETOUZE (pouvoirs de Valérie LAISNEY et Cédric NOUVELOT), Marianne ROZET

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN (pouvoir de Martine LEMOINE), Benoît FIDELIN, Maryse LE GOFF (pouvoir de Hervé MARIE), Françoise **LEROSSIGNOL**, Thierry **LETOUZE**, Patrick **THOMINES** (pouvoir de Patricia GADY-DUQUESNE)

Pour les Communautés de Communes

Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô – pouvoir de Jean-René LECHATREUX), Anne HEBERT (CC Côte Ouest Centre Manche – pouvoir de Aurélie GIGAN)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais pouvoir de Marie-Agnès HEROUT), Yves HUET (Gonfreville), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne **LEVAVASSEUR** (Fresville – pouvoir de Jean-Marc JOLY), Aurélien **MARION** (Appeville), Stéphanie **MAUBE** (Lessay), Michel **MAUDUIT** (Isigny-sur-Mer), Marinette **MIGAULT** (Rauville-la-Place – pouvoir de Françoise PHILIPPE), Christopher **MOREAU** (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), TAPIN (Marchésieux), Valérie TORTEL (Gorges), Céline **VAQUEZ** (Le Dézert)

### avec voix consultative

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche), Marie COUELLIER (Région Normandie), Jean-Louis HARDY (Chambre de Métiers de la Manche), Matthieu **LEBLOND** (Finances publiques de Saint-Lô), Jean-Luc **MICHEL** (CESER Normandie)

### ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Malika CHERRIERE, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELOT, Pascal MARIE, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT Pour les conseillers départementaux

Patricia GADY-DUQUESNE, Martine LEMOINE, Hervé MARIE, Jean MORIN

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René **LECHATREUX** (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

1/3

# MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

#### Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HEROUT (Carentan-les-Marais), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Marc JOLY (Hémevez), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Françoise PHILIPPE (Catteville), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

#### Pour les membres consultatifs

Marc LECOUSTEY (Chambre d'Agriculture de la Manche, Emmanuel FAUCHET (directeur du CAUE de la Manche), Hervé MORIN (président de la Région Normandie), Gwenaëlle DUPONCHEL (Finances publiques de Saint-Lô), Françoise PLOUVIEZ-DIAZ (sous-préfecture de Coutances), Jean-Luc LEGER (président du CESER Normandie), Isabelle MARIE-HUET (DREAL Normandie), Directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Antoine AUBRY (Président du Syndicat de la Vire), Christophe GERVAIS (DDTM du Calvados)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin Denis LETAN, Agnès ORANGE, Joëlle RIMBERT, François STREIFF, Jean-Baptiste WETTON

Nombre de votants : 28 membres + 10 pouvoirs Soit un quorum de 38 membres sur 58

-----

CS 2022/39 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – Priorité 4 – Sensibiliser et responsabiliser tous les publics au territoire - Mobiliser la population Code budgétaire PAP : P3403 MOBILISATION

### LES RENDEZ-VOUS DU PARC

Le Parc propose chaque année un programme d'animations sur l'ensemble de son territoire. Après deux années où nous avons dû adapter les programmes à la crise sanitaire, 2022 devrait marquer la reprise d'un programme d'animations plus dense.

Seront proposées : des sorties-découverte sur des sites particuliers (Espace Naturel Sensible des marais des Ponts d'Ouve, Réserves Naturelles Nationales du Domaine de Beauguillot et de la Sangsurière et de l'Adriennerie...), des randonnées accompagnées, des ateliers pour les familles. En temps fort, une grande journée festive sera proposée au mois de mai et au milieu de l'été le traditionnel casse-croûte aux lampions.

Après un lancement en 2021, l'Ecole des Envolées se poursuit en 2022. Ces nouveaux rendez-vous ont pour vocation de former les participants et de les inciter à s'engager durablement sur des enjeux clés du territoire (éco-construction et éco-rénovation, biodiversité, permaculture, évolution des paysages...). Ils se présentent comme des « parcours de découverte » et seront proposés sous différentes formes (sorties de terrain, ateliers, formations, rencontres, ciné-débats, conférences...).

Dépenses de fonctionnement 2022		Recettes de fonctionnement 2022	
6068 — Autres matières et fournitures	500,00€	7472 RÉGION	10 000,00 €
6135 — Locations mobilières	950,00€		
6228 — Prestation de services extérieurs	4 640,00 €		
6232 – Fêtes et cérémonies	500,00€		
6237 - Publications	2 910,00 €		
6532 – Frais de mission	500,00€		
Montant prévisionnel de l'opération			10 000,00 €

Accusé de réception en préfecture 050-255002552-20220315-DELIB\_CS2022\_39-DE Date de télétransmission : 07/04/2022 Date de réception préfecture : 07/04/2022



# MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

## Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- DONNE son accord sur ce dossier
- AUTORISE la Présidente à signer les documents y afférents. ADOPTÉ à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme Transmis en préfecture le 06 avril 2022 Françoise LEROSSIGNOL, Présidente Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ports d'Ouve DH 137
88W Lame du Mont
50800 CAMENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 63 74 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr



